

	<b>AIPR</b>	PF 230-028
54, rue Ernest MACAREZ 59300 VALENCIENNES www .pro-formation.fr	<b>Opérateur</b>	Version du 27/02/2025

## **OBJECTIFS**

Compléter ses compétences sur la réglementation DT-DICT,  
 Connaître le guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux,  
 S'entraîner à répondre au QCM de contrôle des compétences encadrées par l'Etat.  
 Obtenir l'attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux (*Application de l'article R.554-31 du code de l'environnement et des articles 21 et 22 de son arrêté d'application du 15 février 2012 modifié*).

## **QUALIFICATION DES INTERVENANTS**

Formateurs ayant plusieurs années dans le domaine des travaux à proximité des réseaux

## **PUBLIC ET PRE REQUIS**

- Tout opérateur accédant proche des réseaux Publics et devant être titulaire d'une AIPR\* Opérateur dans le cadre de la réforme DT-DICT\*\*.

AIPR\* : Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (*obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2018*).

DT-DICT\*\* : Déclaration de Travaux – Déclaration d'Intervention de Commencement de Travaux.

- Maîtriser les fondamentaux de la langue Française notamment la lecture. (*Dans la négative, nous contacter afin de mettre en place une formation adaptée*).

## **EFFECTIFS**

Entre 2 et 10 personnes

## **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES**

Salle de formation équipée d'ordinateurs connectés à la plateforme nationale d'examen QCM-AIPR du MTEs via internet.

Fourniture d'un livret stagiaire récapitulatif.

**ATTENTION : Le temps imparti pour l'examen est de 60 minutes.**

*A l'issue de ce temps les candidats devront quitter et laisser leur poste en l'état, questionnaire terminé ou non (élimination automatique). Les questionnaires (aléatoires) porteront sur environ 30 à 40 questions.*

## **DUREE**

1 journée, soit 7 heures

## **ACCESSIBILITÉ**

Locaux et formations adaptés à recevoir des personnes en situation de certains handicaps (nous contacter pour plus de précision)

## **VALIDATION**

- ✓ Entraînement au passage du test officiel
- ✓ Passage individuel du QCM officiel « Opérateur »
- ✓ Attestation de réalisation de formation

## **PROGRAMME**

- ✓ Le contexte des travaux sur voirie,
- ✓ L'identification des acteurs et de leur rôle,
- ✓ Missions du responsable de projet avant chantier. Prise en compte des récépissés DT et des IC. Marquage-piquetage. Cartographie.
- ✓ Missions de l'exécutant avant chantier, interprétation des DICT, compétences des personnels, missions de l'exécutant pendant le chantier.
- ✓ Prise en compte des éléments du dossier.
- ✓ Interprétation du marquage-piquetage.
- ✓ Lecture des affleurant information de ses personnels.
- ✓ Cas d'arrêt de chantier et procédure à tenir.
- ✓ Procédure à tenir en cas de dommage.
- ✓ Passage du QCM AIPR Opérateur.

### **EXAMEN POUR OBTENTION DU CERTIFICAT DE COMPETENCES :**

- ✓ L'examen se déroule à l'aide d'un ordinateur connecté au site du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable (MEDDE).
- ✓ Les participants disposent de 60 minutes maxi pour répondre aux QCM.

#### **NB :**

- Le QCM « AIPR Opérateur » contient 30 questions,
- Une bonne réponse rapporte 2 pts,
- Réponse « je ne sais pas » ne rapporte pas de point (0 pt),
- Une mauvaise réponse décompte 1 pt pour une question dite non-prioritaire et décompte 5 pts à une question dite « prioritaire ».
- Le nombre de point minimum pour obtenir son certificat de compétence est de 36 pts/ 80 pts possibles.
- Selon le résultat l'attribution d'une attestation de réussite permettra à l'employeur de délivrer l'AIPR Opérateur à son salarié.

## **TARIF**

Nous consulter, par mail ([contact@pro-formation.fr](mailto:contact@pro-formation.fr)) ou par téléphone ([03.27.41.92.92](tel:03.27.41.92.92)).